WM. J. BENNESSY.—

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$10 32

Une portion de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7e mdistrict de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'Ilet borne par les rues Cambronne, Joliet, Green et Hickory(designe comme une portion dans l'ilet No. 228, mesurant 30 pieds de face, a la rue Joliet, sur une profondeur de 120 pieds a la rue Green, formant le coin Joliet et Green.

MARTIN HYLAND.—

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$1 61

Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Milladon, Cherokee, Ann et Mississippi, designe comme lot No. 6, dans la rue Mississippi sur une profondeur de l'ilet No. 33, mesurant 30 pieds de face a 105 pieds.

SAMUEL JACKSON—

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$7 74

Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Burdette, Commercial, Pearl, Adams, designe comme lot 19 dans l'ilet No. 55, mesurant 30 pieds de face a la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur.

EST ANTHONY MONPAT

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$4 52

Une lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet par le levee du West End, designe comme lot 19 dans l'ilet folio 189, mesurant 75 pieds de face a la Levee Revetment sur 100 pieds de profondeur.

NEW ORLEANS COAL CO.—

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$1 29

Un lot de terre et ameliorations qui s'y de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne trouvent dans le 7em district de la ville par les rues Eagle, Gen. Ogden, Jeanette et Birch, designe comme lots 23 ou 24 dans l'ilet No. 201, mesurant 30 pieds de face a la rue Eagle sur 150 pieds de profondeur.

MRS. JOHN E. PALFREY—

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$12 90

Un lot de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues Cambronne, Dante, Apricot Prichard designe comme lot No. 1 dans l'ilet 412, mesurant 30 pieds de face a la rue Dante, sur une profondeur de 120 pieds a la rue Apricot, le dit lot formant le coin des rues Dante et Apricot.

FRANCIS J. QUINLAN—

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$7[illegible]

Lots de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borne par les rues Protection, Eagle, Levee et le Fleuve Mississippi, designe comme part 15-17 dans l'ilet No. 1.

WID. GEO. W. RYAN

State Tax	5 Mills
Levee Tax	1 Mill
Good Roads Tax	1-4 Mill
C. Veteran Tax	1-5 Mill
Total	6 9-20 Mills
Total Tax, 1911	$7 16

2 lots de terre et ameliorations qui s'y trouvent dans le 7em district de la ville de la Nouvelle-Orleans, borne par les rues Short, Fern, Sycamore, Neron, designe comme lots A ou 18-19 dans l'ilet 312, mesurant 60 pieds de face a la rue Short sur 122 pieds de profondeur.

Audit jour de vente, je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé, avec vingt pour cent et les dépens.

JOHN FITZPATRICK,

Collecteur de Taxes d'Etat pour la Ville de la Nouvelle-Orléans.

Avis aux créanciers hypothécaires pour la Ville de la Nouvelle Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Pour la Ville de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 14 Mai 1912.

Conformément à la section 63 de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la Ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour, le SAMEDI, 15 Juin 1912, à 11 heures a. m., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont présentés d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN FITZPATRICK,

Collecteur de Taxes d'Etat pour la Ville de la Nouvelle Orléans.

16-23-30 mai—juin 6-13-15.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—

En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 28 mai 1912, et conformément à la loi No 226 des Lois de l'Assemblée Générale de 1898, l'offri si en vente et vendrai à l'encherre publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le SAMEDI, 6 juillet 1912, à 11 heures a. m., au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par Tchoupitoulas, entre les plantations Trépagnier et Berenby, la Route Publique, les rues Hemer, Orléon et Orléans, désignés comme lots Nos 7 à 11 dans l'ilet No 1; ladits lots Nos part 7 à 11, dans l'ilet Nos 1 mesurent 31 pieds sur la Route Publique sur une profondeur de 186 pieds, 124, 51 pieds sur la rue Orléans, formant le coin de la Route Publique et Orléans.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de deux cent vingt-cinq dollars.

Baton Rouge, Lne., 25 mai 1912.

Approuvé:

FRED G. GRACE,
Enregistreur du Bureau des Terres de l'Etat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4 juin—4 11 18 25—juil 6

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

Division A—No 97,737.

SUCCESSION DE Mme MARIE TARRISSANT,

Vve par premier mariage de Charles Soupenne et par second mariage de Bernard Cazere.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 97,747, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Marie Tarrisant, veuve en premier mariage de Charles Soupenne et par second mariage de Bernard Cazere, ledit ordre daté et signé du 1er mai 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, JEUDI, le 6 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Second District de cette ville dans le carré borné par les rues Ste Anne, Roman, Orléans et Prieur, désigné par le numéro sept sur un plan dressé par F. N. Tourné, daté du 5 mars 1851, et déposé sous le 52, en l'étude de A.E. Bienvenu, ancien notaire de cette ville, et désigné aussi par le numéro sept sur un croquis établi par F. N. Tourné, daté du 31 mars 1885, et annexé à un acte pas é le 7 avril 1885 devant Oscar Dronet, notaire, lequel di ot mesure en mesure américaine vingt-six pieds quatre pouces [26' 4"] de face à la rue Ste Anne, soixante-quinze pieds onze pouces cinq lignes et demie [75' 11" 5 l[2"] sur le côté le plus proche de la rue Roman, et soixante seize pieds un pouce et deux lignes [76' 1" 2"] de profondeur sur la ligne de division du lot numéro six.

Les améliorations consistent en un cottage simple à cinq chambres connu comme numéro 1910 rue Ste Anne.

Second. Une certaine parcelle de terrain située dans le même District et lieu que le lot ci-dessus décrit, laquelle parcelle de terrain est une partie du lot désigné par le numéro six sur le plan et le croquis précités de F. N. Tourné et mesure dix-sept pieds dix pouces (17' 10") de face à la rue Ste-Anne sur soixante-seize pieds deux pouces et six lignes (76' 2" 6") sur la ligne de côté la plus proche de la rue Prieur, et soixante seize pieds un pouce et deux lignes (76' 1" 2") sur le côté le plus proche de la rue Roman et adjoignant le lot numéro sept.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant quatre chambres et porte le numéro municipal 1912 rue Ste-Anne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, en un crédit d'un an ou un et deux ans, à l'option des acquéreurs représentés par billets à ordre des acheteurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité usuelles, sur les propriétés respectives incluant les honoraires d'avocats, au taux de 5 0/0 en cas de procès pour exiger l'annulement de la note ou des notes ou une partie de celle-ci. La propriété devant être assurée contre les risques d'incendie jusqu'au paiement final du billet ou des billets et la police d'assurance transférée au porteur ou porteurs des dites notes, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1912 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et ne devant toucher les loyers que depuis la date de la signature des actes de vente et devra déposer avec l'encanteur dix (10 0/0) pour cent (ne portant ni intérêt ni pénalité) du prix de la vente au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de vente perdevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Encanteur, 910 rue Gravier.

Emile Pomès, avocat.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giocame Di Corte

No 100,467—Cour Civile de District, Division "B"

DOUBLE COTTAGE ET MAGASIN DE VALEUR

3628-32 rue Magazine, COIN ANTONINE.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Leonard L. Stern, Encanteur, —MARDI, le 25 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 21 mai 1912 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire sus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, etc., qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 212, borné par les rues Magasine, Antonine, Foucher et Constance, mesurant 29 pieds de face à la rue Magazine, sur 125 pieds en profondeur et face à la rue Antonine et forme l'encoignure des dites rues et mesure comme précité.

Les améliorations consistent en un double cottage et magasin combiné avec vestibules, 9 chambres, etc., et est connu comme Nos Municipaux 3628-32 rue Magazine, coin Antonine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la partie à crédit devant être attestée par billets à ordre de l'acheteur à son propre ordre et endossés par lui, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles.

L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère les taxes pour l'année 1912 et pour tous certificats. Acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.

24 mai—24 26—juin 2 9 16 23 25

L. B. Rennyson.

Vente à l'Encan, sans Limite ou Réserve. Succession de Joseph J. Landry, No 100,378, C. D. C. Div. A.

JEUDI, le 13 JUIN 1912

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Un Joli Cottage Simple, 520 Rue Valmont, entre Tchoupitoulas et Square Annonciation, et la rue Louisiana, comprenant 4 chambres, service d'eau de ville et égouts, galleries de face et de côté, grande cour, passage pour voitures, retiré avec grille en fer, etc.

Conformément à un ordre qui m'a été adressé par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District daté et signé du 9 mai 1912, dans la sus-intitulée succession, je vendrai au plus haut enchérisseur à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI le 13 juin 1912, la propriété ci-après décrite, sur un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par Tchoupitoulas, Jersey à présent, Annonciation, Valmont et Léontine, étant le carré No 127, et désigné comme lot No vingt et un sur un plan établi par C. M. Williams, voyer, daté du 5 juillet 1887 et annexé à un acte de vente de J. B. Ward à John Regus, daté du 17 avril 1888 devant J. Z. Spearing, notaire, et mesure trente pieds de face sur la rue Valmont sur cent quarante pieds cinq pouces et trois lignes en profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 1912 et l'acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur, et dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L. B. RENNYSON, Encanteur.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de THOS. J. HARNETT.

No 95,187—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

A L'ENCAN

Le Stock entier en Marchandises de la Quincaillerie bien achanlandée,

Nos 1615-19 Avenue Tulane, entre S. Robertson et Claiborne.

Comprenant peintures de toutes descriptions, vernis, couleurs, serrures, écrous réalmé dure, térébenthine, huile de lin, huile de coton, lampes, lanternes, blanc d'Espagne, alabastine, chaux à cattifs papier sablé, peinture émail doré, seaux, bidons, bassins, ustensiles de cuisine, plats, fournaises, lampes, lanternes paniers à provisions, agrès de pêche, hachettes bêches, rateaux, cordage, fouineaux à bois, gaz et charbon, clous, papier de toilette, cages pour oiseaux, accessoires d'écurie articles de papeterie, balais et congeleur de crème, équipement de baseball, "bats", gants, guarde, ornements, guarde feu, contre poids de chaises, foyers en fonte, lampes, couteaux de poches, rasoirs, ciseaux, couteaux, fourchettes, cuillères, colliers de chiens, tourne-vis, arrosoirs, coffre-forts en fer, bureau, deux caisses registreuses, vitrines à exposition, comptoirs, échelles planches, et autres articles trop nombreux pour être mentionnés, aussi un cheval, charrette et harnais.

Seront vendus en vente publique, VENDREDI, 14 juin, à 11 heures du matin sur les lieux ci-dessus mentionnés.

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Leonard L. Stern, Encanteur—En vertu d'un ordre signé le 29 mai 1912, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, la propriété suivante décrite à savoir:

Tous les meubles ci-dessus mentionnés suivant inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Encanteurs.

Titche et Rogers, avocats.

2 juin—2 9 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION Mme HENRY WETZEL.

No 100,316—Cour Civile de District—Division D.

Joli Cottage Double

2617-19 Rue Clara,

Entre Troisième et Quatrième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.—Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 18 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 8 mai 1912, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une parcelle de terrain dans le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan de C. Uncas Lewis, daté du 22 avril 1912, copie duquel est annexé à un inventaire de Scott E. Beer, notaire, pris en cette affaire et suivant lequel plan ledit lot de terrain commence à un point quatre vingt quinze pieds dix pouces de l'intersection des rues Troisième et Clara, et mesure à partir du dit point le long de la rue Clara vers la rue Quatrième une distance de trente et un pieds, quatre pouces et quatre lignes, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante cinq pieds, six pouces. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 2617-19 rue Clara et consistent en un double cottage, contenant 3 chambres de chaque côté et louant $9 par mois chacun.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a en un crédit d'un an ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets à ordre de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 0/0 d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'à paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1912. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication; acte de vente devant Mayer S. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

14 mai—14 19 26—juin 2 9 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Peter H. Linssen.

No 99,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

COTTAGE SIMPLE

Près de la rue du Canal, 117 rue Marais, Entre les rues Canal et Iberville.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd. Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 6 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mai 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, situé dans l'ilet No 158, borné par les rues Marais, Villeré, Canal et Iberville [autrefois Desaire], désigné par le No huit et mesurant vingt-huit pieds cinq pouces [28' 5"] de face à la rue Marais sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces (127' 10") entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 117 rue Marais et consistent d'un cottage simple ayant deux étages dans le fond, contenant grande galerie de face, 7 chambres, grande écurie, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, l'intérêt payable annuellement. Lesdits billets devant être garantis en leurs paiements par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, contenant toutes les clauses de sécurité usuelles et le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les dits billets seront placés en les mains d'un avocat pour collection. L'acquéreur devant payer pour sous certificats, ses taxes pour l'année 1912 et pour l'acte de vente pardevant Geo. J. Unterainer, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer dix pour cent du prix d'achat lors l'encanteur au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Simon Goldblatt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,738—Division D—Attendu que Samuel Bonart a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon Goldblatt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—E. M. Cahn, avocat.

29 mai—29—juin 2 7

VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 1101 Rue Cadiz,

Succession de Mme Ann Leo.

No 99,593—Cour Civile de District paroisse d'Orléans. Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur. Bureau No 338 rue Carondelet—le JEUDI, 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et suivant un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée la propriété suivante sera vendue:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 2-1, borné par les rues Cadiz, Jena, Chestnut et Colisée, désigné par le numéro Seize sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte de S. Mag er, ancien notaire, daté du 5 avril 1855 et mesurant vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles, le dit lot de terrain forme le coin des rues Cadiz et Chestnut. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant 5 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer en plus et en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1912 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acheteur, devant James Boyd Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.

31 mai—31—juin 2 9 16 23 30—juil—2

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE,

No 3315

Rue Sud Robertson.

SUCCESSION D'ALBERT WASHINGTON ET SON EPOUSE, AGNES ELLIS.

No 96,320—Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet.—Le JEUDI, 27 juin 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 mai 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Une certaine parcelle ou lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les bâtisses et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième district de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Louisiana et les rues Magnolia (autrefois Arcadia), Sud Robertson, (autrefois Breslau) et Toledano, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, déposé en l'office de N. E. Trist, notaire en cette ville et annexé par le même numéro suivant un croquis annexé à un acte devant Andrew Hero Jr., notaire, comme quod Albert Washington acquit la propriété sur laquelle ladite parcelle de terrain est située sur la rue Sud Robertson, autrefois Breslau, à une distance de 128 pieds de l'avenue Louisiana et s'étend de là le long de Sud Robertson, autrefois Breslau, de sa façade là dessus environ 139 pieds et a une profondeur sur la ligne de côté le plus proche de l'avenue Louisiana d'environ 50 pieds s'étendant de là vers le coin des rues Toledano et Sud Robertson, autrefois Breslau, sur l'hypothénuse on plus long côté d'un triangle à angle droit, touchant la dite rue Sud Robertson, autrefois Breslau, en un point environ 260 pieds de l'avenue Louisiana.

Ladite portion de terre comprenant le lot No 3 de l'ilet 41, dans le faubourg Plaisance, lequel dit Albert Washington a acquis de Frederick Camors de la ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un acte de vente passé le 26 mars 1896, devant Andrew Hero Jr., notaire, enregistré dans le livre des transferts 161, folio 374.

Les améliorations comprenant un cottage simple No 3315 rue Sud Robertson, contenant 5 chambres, petit hangar, citerne, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être démontré par un billet de l'acheteur à son propre ordre et endossée par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles avec 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et de payer pour les frais de tous certificats des Cours des Etats Unis et certificats d'hypothèque et de transfert, et frais de notaire pour le passage de l'acte de vente et de l'enregistrement, ledit acte de vente devant être passé par Sol Weiss, notaire résident en la ville de la Nouvelle-Orléans. L'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Lyle Saxon, avocat.

26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

National Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Encoignure de Commerce de Valeur du Troisième District.

No 4839 Dauphine coin de la rue Deslondes.

Succession d'Anthony Baehr.

No 100,072—Cour Civile de District, Division A.

EN vertu d'un jugement rendu et signé dans l'affaire sus intitulée, en date du 16 mai 1912 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique le JEUDI, 20 juin 1912, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 231, borné par les rues Dauphine, Deslondes, Bourgogne et l'avenue Jourdan, désigné comme lot A, sur un croquis de C. U. Lewis, voyer, daté du 15 avril 1899, annexé à un acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900 et mesure suivant ledit croquis 53' sur la rue Dauphine sur 102' 11" 3" de profondeur et face à la rue Deslondes desquelles deux rues il en forme l'encoignure, ainsi que les bâtisses qui s'y trouvent, No 4849 rue Dauphine, ou et à un bail en faveur d'Aug. Cuerrère, au taux de trente cinq dollars par mois se terminant le 30 avril 1914, avec le privilège de le renouveler pour une durée de deux ans ou plus aux mêmes conditions.

Acheté de P. H. Grun, suivant acte de F. D. Charbonnet, notaire, daté du 11 janvier 1900, Reg. C. O. 175 Page 159.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et le solde en un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, représentés par des billets à ordre de l'acquéreur, portant six pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque, privilège de vendeur, l'acquéreur devra assurer les améliorations jusqu'à concurrence de l'opotion de crédit et devra transférer la police au porteur des billets l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans apprécation et cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour obliger le paiement des billets à ordre, et toutes autres clauses usuelles des actes de vente. L'acquéreur devant assumer et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1912, et déposer avec l'encanteur un acompte du prix de la vente de dix pour cent du montant de l'adjudication et aura droit aux loyers depuis la date de l'acte de vente notariée. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CHARLES ROTH, Encanteur.
National Realty Co. Ltd
No 604 Commercial Place.

Chas F. Claiborne, avocat.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear.

Exceptionnellement Bien Située

Maison Double à Deux Etages,

Nos 418 et 420 RUE JOSEPHINE,

Convenable pour Petite Fabrique et Entourée de Lignes de Chars Urbains, Chemins Inter-Etat et de Ceinture et de nos Superbes Docks Couverts.

A l'Encan, JEUDI, le 6 JUIN, 1912, à Midi.

IN RE Mme VEUVE RICHARD MURRAY ET AL. VS SAMUEL LOGAN ET AL.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 96,534.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, le JEUDI 6 juin 1912 à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 19 avril 1912, et le jugement signé en cour ouverte le 25 avril 1912 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le faubourg Lafayette, ville de la Nouvelle-Orléans, (ancienne Paroisse Jefferson) dans le carré borné par les rues Jackson, Joséphine, Levée et Rousseau, désigné par le No 8 sur un plan dressé par Henry Molhausen, architecte, daté du 18 janvier 1847, déposé comme plan No 7 au Bureau du Recorder de la Paroisse de Jefferson et mesure trente (30 pieds) de face à la rue Joséphine, entre les rues Levée et Rousseau sur une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.

Acquis par Mary Hattinger, épouse de Richard Murray, et Esther Finley, épouse de Samuel Logan, en indivis, par acte devant L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, de James McGary, le 1er mai 1852.

Conditions—Comptant, l'acte de vente aux frais de l'acheteur, devant Arthur Landry, notaire.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, Retiré,

2836 Rue Howard, entouré par plusieurs lignes de chars et autres améliorations.

SUCCESSION DE FRANCESCA BARONE.

No 100,283—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur. Bureau 347 rue Carondelet. Il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, le JEUDI le 13 juin 1912, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et autres qui s'y trouvent ou y appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Howard et Sibley, désigné par le No 3 de l'ilet 333, sur un certificat d'arpenteur fait par Frank H. Waddill, député voyer, daté le 31 mars 1898, et annexé à un acte de vente à la Security Building & Loan Association par Léon F. Haubtman, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 27 avril 1898, et d'après ledit certificat, le dit lot commence à une distance de cent pieds de la rue Sixième et mesure en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur entre lignes parallèles de 150 pieds 6 pouces. Acquise par Francesca Barone de John Sill, par acte pardevant James Simeon notaire, le 15 novembre 1906 enregistré dans les livres d'aliénations 212 folio 316.

Les améliorations consistent en un cottage simple retiré, contenant plusieurs chambres et portant le No 2836 rue Howard.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en portions égales, le crédit de ladite vente devant être représenté par des billets de l'acquéreur faits et endossés par lui et portant intérêt de sept pour cent par an de la date de la vente, avec hypothèque spéciale et lien de vendeur sur la propriété vendue, avec le pact de non alienando et toutes sécurités et clauses usuelles. 10 pour cent de frais d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, les taxes de 1712 devant être payées par lesdits acquéreurs ainsi que toutes les dépenses de certificats, actes de vente aux frais des acquéreurs devant Félix J. Puig, notaire.

U. Marinoni, avocat.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées dans le Deuxième District.